

UN GRAND APÔTRE DU CANADA, ORIGINAIRE DE L'ANGOUMOIS

L E

R. P. J.-B. DE LA BROSSE

NÉ A JAULDES (Charente)

MORT A TADOUSSAC (Saguenay)

PAR

Alexandre CHAMBRE.

ANCIEN PROFESSEUR DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS AU PETIT SÉMINAIRE, ANCIEN PROFESSEUR
DE LETTRES ET DE PHILOSOPHIE A PARIS
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE LA CHARENTE
CURÉ DE JAULDES



EN VENTE CHEZ L'AUTEUR :

Villa des Chasseurs, à Jauldes, par Coulgens (Charente)

§ II. — Aussac.

Parmi les paroisses soumises à la juridiction de l'archiprêtre de Jauldes, Aussac est bien celle dans laquelle s'étaient concentrés le plus d'éléments religieux et qui nous a laissé les plus importants souvenirs. Au xi^e siècle (1060-1075), cette localité est désignée sous le nom de *Terre d'Autier* (*terra de Auterio.*) Cet Autier avait pour épouse Ermensende (*Ermensendis*) et vivait dans le x^e siècle (940-952) (1). En 988, ou environ, le comte Guillaume, rebâtissant l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, lui donne ou restitue des biens que ses ancêtres s'étaient, dit-il, frauduleusement appropriés au détriment du prince des Apôtres, et au milieu de ces terres figure l'église d'Aussac (*ecclesia de Alterio*) (2). Au xii^e siècle, nous trouvons la même église (*ecclesia de Alterio*) désignée dans la bulle du pape Pascal II (14 avril 1110), approuvant la séparation des menses de l'évêque Girard et du Chapitre d'Angoulême (3). Vers 1150, on trouve pour la première fois le nom d'Aussac

(1) *Cartulaire de l'église Saint-Pierre d'Angoulême.*

(2) *Archives de la Charente, cartulaire de Saint-Amant*, art. 5, 8, 118, 121.

(3) *Cartulaire*, déjà cité.

(*terra de Aussac*) (1). M. Marvaud prétend, avec plusieurs, que ce nom d'Aussac est venu à cette paroisse du petit ruisseau qui l'arrose (2). Dans une charte d'environ 1180, et dans beaucoup d'autres titres (3), est mentionnée la pierre de Chaufront ou Chauférant en Aussac. Cette pierre, qui a la forme d'un bloc prismatique de 0^m,60 à 0^m,75 d'épaisseur et de 3 mètres de longueur, est placée sur la lisière de la Boixe, près d'une clairière où aboutissent sept ou huit chemins, dont quatre servent de limites aux paroisses d'Aussac, du Maine et de Nanclars. Elle est aujourd'hui couchée sous une touffe de taillis. Sa renommée jointe à sa forme permet d'y voir une borne ou un menhir. Le nom de Pierre-Levade, que portait, au XII^e siècle, un tènement voisin, indique qu'il y avait aussi un dolmen près de là.

Jusqu'à la Révolution, le curé d'Aussac est décimateur des trois quarts du revenu de la paroisse. Le reste du bénéfice est partagé entre le prieuré de Raveau, dont nous dirons un mot plus loin, et l'abbaye de Grosbos qui possédait Puymérle. L'église d'Aussac est rebâtie vers 1600, et sans art, sous le

(1) *Cartulaire*, déjà cité.

(2) *Géographie de la Charente*.

(3) A.-P. LIÈVRE.

pastorat de Jean de Nèze. Le presbytère, très beau et bien pourvu au moment de la Révolution, fut aliéné le 26 messidor an IV (14 juillet 1796), au prix de 8,584 livres. Son revenu, en 1630, était de 400 livres et de 2,200 livres en 1780. Ses charges n'étaient que de 17 livres en 1516, de 8 écus et demi en 1596 et de 140 livres en 1789. Il y avait à Aussac un vicaire amovible. Le titre était conféré par l'évêque seul (*pleno jure*). Les curés d'Aussac, avant la Révolution, ont été : 1^o Jacques Dutheil, bachelier et licencié, chanoine de La Rochefoucauld, installé à Aussac en octobre 1483, y meurt le 26 juillet 1506 ; — 2^o Jacques Guy, août 1506, permute avec le suivant en 1528 et est à Juillac jusqu'en 1540 ; — 3^o François Bléville ; — 4^o Jacques Forges, qui fut transféré à Notre-Dame de Montignac en 1544 ; — 5^o Jean Gandobert, qui était sacriste de la cathédrale. En avril 1586, il fut transféré à Chadurie. — 6^o Jean de Nèze, d'août 1586 à 1602 ; — 7^o Adam Poyer, natif de Jauldes, ordonné le 18 décembre 1589, transféré d'Orival en avril 1602, résigne au suivant ; — 8^o Isaac Fayou, ordonné le 8 mars 1603, nommé en 1610, fait vicaire de Saint-André en 1613 et aumônier de l'hôpital Saint-Michel ; — 9^o Étienne Guillebaud (1628) ajoute à son titre celui de chanoine de la cathédrale (1629), résigne au suivant,

sous réserve de 150 livres de rente ; — 10^e Jean Béchade, installé en décembre 1645, est en même temps chapelain de Notre-Dame-en-Saint-Juste de Marennes ; — 11^e Geoffroy Guillebaud, de décembre 1655 à 1680 ; — 12^e Léonard de Ligoure, docteur en théologie, transféré d'Auberville le 19 novembre 1680, fit en 1705 le mariage de Jean de La Brosse, de Jauldes, qui fit souche à Aussac ; il résigne au suivant en 1710 ; — 13^e François de Ligoure, docteur en théologie, transféré de Bouex en août 1710. Il assista, à Jauldes, au mariage du père de notre héros et probablement au baptême du futur apôtre. Il dut voir souvent cet enfant de prédilection, soit au presbytère de Jauldes que fréquentait le curé, soit à Aussac où le jeune homme était attiré par la famille de son oncle. François de Ligoure mourut le 15 mai 1741, à l'âge de soixante-huit ans. — 14^e F. Guy de Pontlevin, transféré de Saint-Coutant le 16 mai 1741, meurt le 12 septembre 1775, à soixante-seize ans ; — 15^e Martial Clément, transféré de Vars le 13 septembre 1775, assermenté, se retire, abdique en 1793 et reprend en 1800. On trouve les noms des six vicaires amovibles suivants : 1^o Maurice de La Fougrière (1629-1632) ; — 2^o Pierre Polligné (1635-1650) ; — 3^o Bonnet (1650-1652) ; — 4^o Jean Maillard (1652-1655) ; — 5^o Julien Vassal (1681) ; — 6^o F.-C. Pinot, desservant (1752-1760).

Après la Révolution, la paroisse Saint-Pierre d'Aussac fut maintenue en 1803 ; mise à la charge de la commune avec Maine-de-Boixe et Nanclars pour annexes, le 26 décembre 1804 ; à la charge de l'État, le 12 septembre 1806. La cloche de 250 kilos fut bénite le 5 juillet 1865, ainsi que le cimetière ; le chemin de croix fut placé en 1880. L'église ancienne fut restaurée en 1883 ; le maître-autel, l'autel de la Sainte-Vierge, datent de cette époque. Les curés, depuis le maintien de la paroisse, ont été les suivants : — 1^o Pierre Dupuy-Fondousse (1803) ; — 2^o Charles Barbier (1818-1822) ; — 3^o Joseph Badie (1822-1824) ; — 4^o Jacques Thibeyraud du Sable (1824-1825) ; — 5^o Thomas Quintanilla (1825-1830) ; — 6^o Dubreuil (1830) ; — 7^o Léon Chambaud (1864-1866), auteur de la belle traduction en vers de *Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre, et mort à Jérusalem le 16 mai 1882 (1) ; — 8^o Dominique Hourie (1866-1867) ; — 9^o Pierre Aubert (1867-1870) ; — 10^o Louis Noailles (1871-1875) ; — 11^o Pierre Gayraud (1875-1883) ; — 12^o François Briand (1883-1899) ; — 13^o Paul Dabzat (1899-1900) ; — 14^o Moïse Martinaud (15 mars 1900)... L'histoire d'Aussac ne s'arrête pas à son chef-lieu, mais s'étend jusqu'à ses hameaux

(1) Voir l'intéressant ouvrage de M. l'abbé CASTAGNIER : *Impressions et souvenirs d'un pèlerin*, pp. 231 et 232.

dont quelques-uns nous ont laissé des faits et des noms qu'il nous est agréable de reproduire. Ils ont du reste plusieurs rapports avec l'objet principal de notre récit.

HAMEAU DE RAVEAU (*de ravello*)

Raveau est, parmi les hameaux d'Aussac, celui qui s'offre avec la page d'histoire la plus intéressante. L'Ordre de Grammont (1) y possédait un prieuré conventionnel, qui avait été fondé vers le milieu du XII^e siècle et où se trouvaient, en 1295, quatre ou cinq religieuses seulement (2). Après la réorganisation de l'Ordre par Jean XXII en 1317, la maison compta une vingtaine de membres, dont quelques-uns étaient détachés dans ses annexes. Les annexes de Raveau étaient alors au nombre de quatre : Badeix, dans le diocèse de Limoges ; Gondalric, dans celui de Saintes ; l'église de Rouzet, dans l'archiprêtré de

(1) Grandmont ou Grammont (*Grandis Mons, Grandimontium*), Ordre religieux fondé, l'an 1073, par saint Étienne de Muret, né dans la Basse-Auvergne. Cet Ordre commença à Muret, village du Limousin, dans le désert. Après la mort de saint Étienne (1124), ses religieux portèrent son corps à Grand'Mont, sur le territoire de Limoges et s'y établirent. (GLAIRE : *Dictionnaire des Sciences Eu.*

(2) A.-F. LIÈVRE, déjà cité.

Peyrat, même diocèse; et Beausault, dans la paroisse de Saint-Chrystophe-de-Tude, diocèse de Périgueux. Le prieuré de Raveau est resté conventuel jusqu'en 1600. On ne connaît pas la composition de son Châpitre. Trente ans après, son église et son logis prieural ont encore belle apparence, mais sont très endommagés. Les ressources manquent pour les restaurer, et, à cause de cela, le prieur demande dispense de résidence qu'il obtient en 1650. La communauté de Raveau se transporta alors à Badeix, où elle possédait des bâtiments plus commodes et en meilleur état que ceux du prieuré. Les domaines propres de ce prieuré étaient à Raveau et autour du village. Il possédait aussi quelques droits à Angoulême, dans le quartier dit Prieuré de Raveau, entre la rue du Cheval-Blanc et les murs de la ville. Les revenus, estimés 400 livres en 1630, en valent 700 en 1760. Le 20 juillet 1796 (2 thermidor an IV), les bâtiments du prieuré de Raveau, son église et le logis prieural sont vendus 2,992 livres, le reste est mis à prix à 6,500 livres. Voici les noms des prieurs connus : 1^o Itier paraît en 1200, dans un traité, signé à Ruelle, entre l'évêque Jean de Saint-Val, Guichard de Vars et les Tizon, neveu de ce dernier ; — 2^o Étienne Chavaille (17 juillet 1683) ; — 3^o Pierre Millet de La Haye, dont la famille a eu le titre de seigneurs de Magnac

en Jauldes, fut nommé en 1716 est et encore prieur le 18 mars 1737. Il connut certainement la famille de La Brosse et l'apôtre en particulier. On trouve son nom dans les registres de Jauldes. — 4^o Gibaud de Chastelux, commanditaire, meurt après résignation au suivant; — 5^o François Boniton, qui est chanoine d'Angoulême, reçoit *visa* en février 1752. Il est contesté par Gibaud de Chastelux, neveu, qui s'installe le 12 février 1753 et se retire en 1758. François Boniton revient le 2 mai 1758 et est encore en titre en 1773.

A Raveau, une petite source, appelée la Font-Bénite, est depuis longtemps, dans les grandes sécheresses, un lieu de rendez-vous pour de nombreux et intéressants pèlerinages. La paroisse de Jauldes, sur mon invitation, s'y est rendue en 1890. Jamais procession ne fut plus belle. Il y avait 600 personnes, dont 200 hommes au moins. Pendant notre retour, quelques gouttes d'eau tombées du ciel ont animé notre espérance, et dès le lendemain une pluie bienfaisante a rafraîchi nos campagnes désolées.

PUYMERLE

Un autre hameau, qui n'a plus que quelques maisons, offre encore aux visiteurs des ruines intéres-

santes. C'est d'abord une petite chapelle bâtie, disent les uns, par les comtes d'Angoulême, par les moines de l'abbaye de Grosbost (1), disent les autres avec plus de vraisemblance. Cette chapelle a intérieurement 17 mètres de longueur sur 4^m,50 de largeur. Elle est peu élevée et à moitié engagée dans le sol : les baies latérales, éffilées comme des meurtrières, plongent du dehors en dedans à travers la voûte. L'autel, placé au sud-est, était éclairé par une fenêtre double à ouverture extrêmement étroite.

A côté de cette chapelle est une habitation dont les ouvertures anciennes sont aussi fort étroites et, un peu plus loin, une citerne voûtée en ogive, comme la chapelle et de dimensions à peu près égales. Le tout paraît être du XIII^e siècle. Les ruines sont les restes d'une cénobie dépendant de l'abbaye de Grosbost. Elle portait le nom de Sainte-Quitterie-de-Puymerle (*Sanctæ Quitteriæ de Podio Merulo*). Tout ce que l'on sait de cette cénobie, c'est qu'elle payait au seigneur de Montignac¹ une redevance qui était de 20 sols au XIV^e siècle. Les religieux ont cessé

(1) A 2 kilomètres environ du bourg de Charras, sur les bords d'une source et au milieu d'un frais bosquet, se trouve une jolie habitation qui servait d'abbaye avant la Révolution. Au début, elle fut appelée Font-Vive (*Fons vivus*) ; puis Grosbost (*Grossus boscus*, gros bois).

(Abbé MONDON : *Baronnie de Marthon*, p. 215.)

d'y habiter et n'y reparaissent plus après les ravages des Protestants (1558). En 1639, ils y font quelques réparations, mais ne peuvent, faute de ressources, y établir d'une manière régulière le service religieux, réclamé par les habitants du pays. Tous les ans, un moine s'y rendait le jour de la fête patronale (22 mai) et y célébrait les saints mystères en présence d'une foule immense venue de tous les points du département. Le culte de sainte Quitterie, très en honneur dans la contrée, parce qu'on était convaincu que la vierge martyre protégeait contre la rage et la guérissait, même chez les animaux, était le motif principal de ces assemblées qui fêtaient avant tout la patronne de ces lieux, mais il y avait aussi une foire et une frairie. On y trafiquait surtout de futailles et de menues denrées ; on y louait des domestiques ; on y mangeait en famille, on y dansait sur l'herbe jusqu'à la nuit. Depuis longtemps, Puymerle n'avait plus que sa frairie, redevenue peu à peu la plus fréquentée du pays. Cette année a recommencé la foire. Dans un avenir prochain, sans doute, la messe sera dite encore dans la chapelle restaurée, et la fête sera complète.

VADALES

Ce hameau, qui paraît de nos jours lutter d'importance avec le chef-lieu, a aussi une histoire fort ancienne. Son nom n'a pas changé depuis le XII^e siècle. Nous trouvons, en effet, dans le *Cartulaire de Saint-Amant*, article 3, *Villa quæ Vadales vocatur in sylva vocitata Buxia*. Vers 1124, Vadales fut le lieu choisi pour un duel judiciaire (1), entre l'abbé de Saint-Amant et une famille qui lui contestait une donation. Deux cents personnes se réunirent à l'occasion de cette affaire, qui paraît s'être terminée par une transaction (2).